



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

RFO

Question écrite n° 55492

Texte de la question

M. Emile Vernaudeau demande instamment à Mme la ministre de la culture et de la communication les dispositions qu'elle entend prendre pour amener la direction de RFO à apporter une réponse aux revendications légitimes de ses personnels, qui, en grève depuis le 5 décembre, entendent obtenir le maintien de l'indexation du coût de rattrapage salarial sur Radio France. Il y a urgence à résoudre ce conflit social qui prive les Polynésiens des programmes du service public de la télévision, coûte des parts d'audience et donc de marché à RFO Polynésie, placée désormais dans une situation concurrentielle avec l'apparition depuis quelques années d'autres chaînes, dont la dernière en date, TNTV, créée sur fonds publics territoriaux, a bénéficié manifestement d'un traitement de faveur lors de sa création.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication informe l'honorable parlementaire que des accords de réduction des disparités ont été signés au niveau national les 4 et 8 décembre 2000 et ont permis la reprise du travail. Les émissions de RFO ont pu redémarrer le 9 décembre 2000. Les accords signés à RFO en vue de la réduction des disparités salariales avec les autres entreprises du secteur de l'audiovisuel prévoient, selon les catégories, un relèvement de salaire mensuel de 600 à 2 000 francs, relèvement fixé en valeur absolue et dont il n'est pas prévu, en règle générale, qu'il soit affecté par le coefficient de majoration d'outre-mer. Une application spécifique de ces montants a été faite en Guadeloupe. Les accords signés confirment, par ailleurs, le principe de la majoration spécifique à l'outre-mer pour l'ensemble des salariés ultramarins sur les bases actuelles, y compris lors des prochaines augmentations individuelles de salaire. Il faut néanmoins observer que certains autres éléments de rémunération, par exemple les primes des cadres, ne font pas l'objet de majoration.

Données clés

Auteur : [M. Émile Vernaudeau](#)

Circonscription : Polynésie Française (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55492

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 2000, page 7062

Réponse publiée le : 5 mars 2001, page 1371